

Roissy, le 12 septembre 2018

**Résultats définitifs de l'offre contractuelle de rachat d'Air France-KLM sur ses obligations subordonnées perpétuelles émises en 2015 (ISIN : FR0012650281)**

Air France-KLM (la « **Société** ») annonce aujourd'hui les résultats définitifs de l'offre contractuelle de rachat (l'« **Offre de Rachat** ») lancée le 3 septembre 2018, portant sur tout ou partie de ses obligations subordonnées perpétuelles d'un montant de 600 millions d'euros et disposant d'une première option de remboursement le 1<sup>er</sup> octobre 2020 au gré de la Société (ISIN: FR0012650281), émises en 2015 et dont le montant en circulation est de 600 millions d'euros avant la réalisation de l'Offre de Rachat (les « **Obligations** »).

Des Obligations pour un montant nominal total de 194,5 millions d'euros, représentant 32,4% des obligations en circulation, ont été apportées à l'Offre de Rachat et acceptées. Par conséquent, le montant nominal des Obligations restant en circulation après la réalisation de l'Offre de Rachat est de 405,5 millions d'euros.

Cette opération permet à la Société de continuer à optimiser ses coûts de financement et s'inscrit dans une gestion dynamique de sa structure de bilan.

**Contact investisseurs**

**Marie-Agnès de Peslouan**  
+33 1 49 89 52 59

[madespelouan@airfranceklm.com](mailto:madespelouan@airfranceklm.com)

**Wouter van Beek**  
+33 1 49 89 52 60

[wouter-van.beek@airfranceklm.com](mailto:wouter-van.beek@airfranceklm.com)

**Contact presse**

+33 1 41 56 56 00

Site internet: [www.airfranceklm.com](http://www.airfranceklm.com)